

Le CESE a voté son avis sur "l'ouverture à la concurrence des services ferroviaires régionaux de voyageurs"

Séance plénière du mercredi 27 juin 2012

PUBLIÉ LE 21/06/2012

Après avoir longuement débattu avec l'ensemble des acteurs concernés par la question de l'ouverture des SRV – et sans pour autant se prononcer sur le bienfondé politique d'une telle décision dont la responsabilité appartiendra au seul gouvernement –, les deux co-rapporteurs **Jean-Marie Geveaux** (groupe des personnalités qualifiées) et **Thierry Lepaon** (groupe CGT), ont abouti à un « chemin de réforme » qui comprend un ensemble de propositions, une méthode et un calendrier précis, largement partagés.

L'avis de la section de l'aménagement durable des territoires et de la section du travail et de l'emploi a été voté ce jour en séance plénière avec 163 votants, 25 abstentions, 136 votes pour et 2 contre.

[Télécharger](#)